Limoges 1944, Jean d'Albis, Albert Chaudier, deux figures de l'intercession et de la médiation à la Libération

Pascal Plas

▶ **To cite this version:**

Pascal Plas. Limoges 1944, Jean d'Albis, Albert Chaudier, deux figures de l'intercession et de la médiation à la Libération. Pierre-Marc Lachaud. Présence protestante dans l'histoire de Limoges, PULIM, pp.207-224, 2010, 9782842875299. halshs-02457448

HAL Id: halshs-02457448
https://shs.hal.science/halshs-02457448

Submitted on 28 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Limoges 1944, Jean d'Albis, Albert Chaudier, Deux figures de l'intercession et de la médiation à la Libération

Pascal PLAS
Université de Limoges
(OMIJ-IiRCO)

La question des rapports de force entre les différents acteurs qui occupent l'espace militaire, politique et social dans les périodes charnières de l'histoire est essentielle pour une bonne compréhension des processus décisionnels et, plus largement des évènements qui en résultent. C'est particulièrement vrai lorsqu'il s'agit de prendre en compte ce moment si particulier de la libération de la France en 1944. Il est en effet un temps qui courre d'août 44 à l'automne de la même année qui se caractérise par le processus même de la Libération puis par la réinstallation du pouvoir central sur fond des dernières séquelles de l'occupation, des premiers problèmes de la libération et en présence de plusieurs pouvoirs locaux, issus de la résistance et entendant compter dans le jeu politique. Limoges et la Haute-Vienne se situent dans ce contexte particulier, la ville est libérée par Georges Guingouin, chef des FFI, sans effusion de sang après reddition de la garnison allemande ; les lendemains, plus qu'ailleurs encore, sont le théâtre de tensions extrêmement fortes liées à la confrontation de fortes personnalités, d'idéaux et d'intérêts distincts, la présence d'un préfet communiste, originalité qui ne concerne qu'un seul autre département en France, renforçant les inquiétudes. A la charnière de la résistance et des forces politiques, deux grandes figures vont jouer alors un rôle essentiel dans les évènements qui se déroulent de part et d'autre du 21 août 1944, rôle essentiel en terme de médiation et d'intercession au sein d'un ensemble de relations complexes. Tous deux appartiennent à la communauté protestante, le premier Jean d'Albis fut un rouage clef lors de la négociation entre les résistants et les troupes allemandes occupantes, le second, le pasteur Chaudier fut un élément déterminant d'une gestion rigoureuse et équilibrée du département aux lendemains de la libération. Même si une partie des faits sont connus et sans

retracer par ailleurs des biographies qui sont établies[1], il paraît important de revenir sur ces deux trajectoires si particulières d'une part parce qu'elle se révèle stimulante pour une nouvelle lecture des évènements d'autre part parce que, sans contexte, ces deux hommes le méritent.

1- Jean d'Albis, un homme et une situation

En août 1944, la ville de Limoges était occupée par une garnison allemande appuyée par des forces supplétives de Vichy, lesquelles n'entendaient pas se livrer sans combat alors même qu'elles étaient encerclées par la Résistance regroupée, organisée et commandée par le colonel Guingouin. Cette situation est connue, rappelons simplement qu'elle ouvrait plusieurs possibles allant d'un bombardement allié sur les casernes occupées par les 1500 allemands dont on peut raisonnablement envisager la présence dans la ville, des combats frontaux ou une négociation dont tous les aspects restaient à penser.

Georges Guingouin, en commandant avisé des FFI, fit le choix de ne rien précipiter et de prendre la ville sans effusion de sang. La négociation eut donc sa préférence ; il était nécessaire pour mener à bien une telle opération de disposer d'un négociateur habile, reconnu par les différentes parties en présence pour sa neutralité et ses qualités. C'est à Jean d'Albis qu'échut cette tâche délicate.

Malgré la publication de nombreuses sources et documents divers ces dernières années, il reste quelques inconnues quand aux modalités exactes de désignation de ce négociateur. On peut cependant, en l'état du dossier, reconstituer les grandes lignes du processus qui le conduisit à jouer un rôle central à la charnière de l'occupant et de la Résistance.

Les autorités locales de Vichy, en l'occurrence la préfecture entretenaient des rapports avec l'état-major allemand depuis l'installation de ce dernier au lendemain de l'entrée des troupes allemandes en zone libre le 11 novembre 1942, à la tête duquel se trouvait en 1944 le major général Gleiniger. Elles disposaient pour cela d'une Section française de liaison qui avait à sa tête, depuis la fin novembre 1942, le commandant Delestrée[2]. Ce dernier, en

---

[1] On renverra, pour Jean d'Albis, au *Recueil de textes historiques* publié par la Société archéologique et historique du Limousin à l'occasion du Cinquantenaire de la Libération de Limoges, Limoges, Lavauzelle, 1994, 60 p. et, pour le pasteur Chaudier à ses propres écrits en particulier *Limoges, 1944-1947, capitale du maquis*, Limoges, Lavauzelle, 1980, 273 p., à compléter par les récits de différents protagonistes de cette période dont certains sont d'un accès facile dans le *Bulletin* des Amis du Musée de la Résistance et auxquels on rajoutera les mémoires de Jean Chaintron, au titre évocateur : *Et le vent soufflait devant ma porte* ainsi que, bien entendu, l'ouvrage de Georges Guingouin paru en 1974 chez Hachette sous le titre : *Quatre ans de lutte sur le sol limousin , 287 p.* ; plusieurs fonds d'archives se rapportent à cette période aux Archives départementales de la Haute-Vienne, en particulier les séries J et W.

[2] Hubert Delestrée était un saint-cyrien qui commandait depuis 1934 les transmissions à la 13ème D.I. ; après l'armistice il était resté en activité au 1er groupe de transmission, il en fut extrait en décembre 1942 pour prendre la tête de la Section française de liaison à Limoges sise rue Jean Jaurès quoique directement rattachée à la préfecture régionale.

approchant de très prés les officiers allemands, était à même d'entendre leurs remarques et de noter les changements d'attitude corrélatifs aux évènements extérieurs comme le débarquement du 15 août.

Il avait, le 16 août 1944, fait part à l'abbé Remlinger de l'état d'esprit particulier qui régnait au sein des forces allemandes, soulignant combien, si les hommes de troupe restaient potentiellement combatifs, la hiérarchie militaire, inquiète, n'excluait pas la possibilité d'une reddition[3]. L'abbé Remlinger avait occupé des fonctions d'aumônier à la prison de Limoges mais était aussi engagé dans la résistance, ce qui lui avait valu, en 1943, d'être arrêté et détenu, un temps, par la Milice[4]. Cette information ne pouvait que l'intéresser mais il semble qu'alors le préfet ait déjà songé à lui pour une mission auprès de la Résistance qui excédait largement le cadre du renseignement. Les deux hommes se rencontrèrent et l'abbé fut chargé de prendre contact avec des membres des FFI afin de les informer de la situation – ce qu'il aurait probablement fait – mais aussi de leur faire savoir que des forces de la préfecture travaillaient à conduire les allemands vers une négociation. Quoique cette dernière affirmation ne soit guère claire, le fait est que le 17 août le préfet Freund-Valade refusa de fournir aux allemands des compléments en force de l'ordre, troupes qu'elles réclamaient alors pour tenter de desserrer l'étreinte de la résistance sur la ville[5].

L'abbé Remlinger prit-il contact directement avec le colonel Guingouin ou passa-t-il par le lieutenant colonel de la Condamine, le Commissaire régional militaire de Limoges, lui-même lié à la résistance ? On ne sait trop ; toujours est il que, dés lors, un négociateur potentiel fut recherché, l'abbé en raison de son passé résistant ne pouvant convenir à la tâche. Le colonel Guingouin disposait par ailleurs de renseignements laissant entendre que le général Gleiniger avait approuvé la reddition du colonel Böhmer à Brive[6] et, le climat étant favorable à la négociation, la qualité du négociateur devenait un élément essentiel.

Le 20 août, Jean d'Albis fut pressenti pour être l'homme le plus apte à entamer des pourparlers. Jean d'Albis, qui appartenait au monde industriel de la

---

[3] Section française de liaison à Limoges : Note du commandant Delestrée pour M. l'abbé Remlinger, Fonds J. D'Albis, Archives départementales de la Haute-Vienne.

[4] On sait peu de choses encore aujourd'hui sur Pierre Remlinger qui, authentique résistant fut pressenti ensuite pour siéger avec le pasteur Chaudier au CDL comme représentant du clergé mais il semble que ses supérieurs ne l'aient pas autorisé à rejoindre cette nouvelle assemblée.

[5] Ce moment particulier des contacts entre le préfet, l'abbé Remlinger et la Résistance au sens large reste confus ; si l'on suit le commandant Delestrée, Remlinger fut chargé par le préfet « de parler avec les chefs FTP pour les mettre au courant de la situation et d'envisager avec eux le modalités d'une reddition de la garnison allemande » -- Note du commandant Delestrée …, op.cit. -- et « de dire aux FTP qu'il ouvrirait la ville au maquis et lui remettrait ses pouvoirs mais qu'il demandait auparavant qu'on se mit d'accord sur la date afin d'éviter des représailles par les Allemands » -- Lettre de Jean D'Albis à la Légation suisse à Vichy 17 août 44, Fonds d'Albis – mais le préfet Freund-Valade dans un *« Mémoire »* adressé à son successeur le 13 octobre 1944 – Archives privées Delestrée -- ne cite pas Remlinger dans les contacts tissés avec Georges Guingouin mais met en avant l'intendant des Affaires économiques Yrissou. Il est vrai que ce dernier joua un rôle essentiel dans le départ des forces de police mobiles de Limoges pour le maquis tout en donnant l'impression aux allemands qu'elles se rendaient à Vichy, ce qui est l'aboutissement du refus préfectoral de fournir la Garde et les GMR à Gleiniger.

[6] Georges Guingouin, *op. cit.*, p. 206;

porcelaine et qui était bien connu à Limoges, avait exercé les fonctions de correspondant pour le Limousin du consulat de Suisse à Bordeaux et, pendant la guerre, il remplissait les mêmes fonctions pour le consulat de Suisse à Lyon[7]. Pour de nombreux fonctionnaires de Vichy ainsi que pour les gens en faveur de qui il intervint, il était le « représentant de la Suisse » et souvent appelé comme tel. Dans un premier temps, il semble que ce soit l'abbé Remlinger qui fut chargé de le contacter et de lui exposer la situation ; les deux hommes se connaissaient, Jean d'Albis avait effectué plusieurs visites à la prison de Limoges en raison de ses fonctions consulaires et il avait même eu à régler avec lui l'affaire Fairtweather, un sergent aviateur canadien abattu dans la nuit du 31 mai au 1er juin[8]. C'est pourtant le lieutenant-colonel de la Condamine, qui demanda officiellement à Jean d'Albis, au nom de Georges Guingouin, « de bien vouloir servir d'intermédiaire entre le PC allié et le général Gleiniger, commandant des troupes allemandes »[9]. Quoi qu'il en soit, le choix était pertinent, le colonel Delestrée et, par extension, les autorités françaises locales connaissaient Jean d'Albis, le général Gleiniger semblait avoir, lui, entériné de facto ce choix, peut être en raison du statut diplomatique du négociateur.

Ce dernier accepta le rôle qui lui était échu « après avoir pris conseil de [ses] amis du Front National : Luc Estang, Fonvielle-Alquier, le pasteur Chaudier et Serge Gauthier [10]» en mettant simplement deux conditions à sa mission, « qu'elle serait conduite au nom de tous les mouvements de la résistance, quelle que soit leur importance numérique et faite sous le couvert de la neutralité suisse, pays dont [il] était le représentant officieux et, à ce titre chargé des intérêts alliés dans [la] région [11]».

Jean d'Albis rencontra Georges Guingouin à Saint-Paul-d'Eyjeaux, probablement dans cette même journée du 20 août et celui-ci lui fit part de sa demande explicite d'une capitulation sans condition[12]. Après quoi, dans la foulée, il effectua sa première visite à la « kommandantur » à l'hôtel de la Paix place Jourdan[13]. Il était accompagné du commandant Delestrée et du capitaine Fairweather. Jean d'Albis apportait alors un message qui, quoi qu'on lui ait

---

[7] Ce statut peut être dressé grâce aux Rapports annuels du Consulat général de Suisse à Lyon ainsi qu'à différents courriers reçus ou envoyés par Jean D4Albis et qui nous ont été communiqués par Tristan d'Albis, ce dont nous le remercions.

[8] Dans un Rapport non daté, le capitaine Fairtweather signale que Jean d'Albis participa avec le commandant Delestrée en tant que « consul de Suisse » aux visites que ce dernier lui rendait à la prison de Limoges avant sa libération le 13 juillet 1944, Archives privées Delestrée.

[9] Georges Guingouin, *Quatre ans…, op. cit.,* p. 206.

[10] Jean d'Albis, La Libération de Limoges, in *Recueil de textes…, op. cit.,* pp. 6 et 7.

[11] *Ibid.*.

[12] Georges Guingouin ne mentionne pas cette rencontre, Jean d'Albis en dit peu sinon qu'il lui « donna des instructions très précises et fort dures, qui consistaient ni plus ni moins en une capitulation sans condition », Jean d'Albis, *ibid.*. Mais il y a dans le Fonds d'Albis une sorte de billet qui reproduit la phrase exacte qui devait être présentée oralement au général Gleiniger : « Capitulation sans condition de la garnison moyennant quoi la vie sauve sera assurée aux troupes et un piquet d'honneur au général », Georges Guingouin dans *Quatre ans de lutte…, op. cit.*, reproduit le même texte, p. 206.

[13] Le mot Kommandantur est le plus fréquemment employé pour désigner l'état-major allemand, il s'agit en fait d'un verbindungstabe ou VS soit un Etat-Major de liaison, en l'occurrence ici l'Etat-Major de liaison 586.

indiqué de l'état d'esprit de l'état major allemand, était loin d'aller de soi dans la mesure ou le KDS qui était un élément clef des forces allemandes, était loin d'adhérer à la thèse de la reddition et surveillait les opérations en cours avec une certaine méfiance[14]. Il fut d'abord accueilli par le lieutenant-colonel von Liebich, chef d'état-major qui lui fixa un rendez vous avec le général Gleiniger à 12 h 45[15].

Cette première rencontre fut probablement l'occasion d'évoquer plusieurs points et Jean d'Albis fut assez convaincant[16]. Les Allemands étaient prêts à se rendre, tout au moins ceux qui représentaient la garnison, l'affaire de ce point de vue semblait acquise et il est probable que l'abandon de la Milice, le départ attendu des forces supplétives de Vichy qui gardaient certains postes retranchés ainsi que l'agitation que l'on sentait poindre dans la ville, pesaient alors de tout leur poids[17]. Aussi ne revint on pas sur les principes mais sur les modalités. Un des aspects de la reddition avait pour le général Gleiniger une importance considérable, celui de l'interlocuteur ; ils firent savoir qu'il refusaient de négocier avec un « irrégulier », autrement dit un résistant, en l'occurrence Georges Guingouin, qu'ils souhaitaient se rendre à une délégation alliée[18] et qu'on devrait pour les négociations et la rédaction de l'acte final trouver un lieu neutre. Il fut convenu, en ce qui concernait le dernier point, que ce serait la maison même de Jean d'Albis, rue Saint-Lazare, qui ferait office de territoire neutre et que, pour le reste, la résistance serait informée des desiderata allemands. Ce fut chose faite dés le soir, Jean d'Albis rencontra à nouveau Georges Guingouin à Saint-Paul-d'Eyjeaux, lui remit les cinq points allemands qui, en fait, n'en faisait qu'un et celui-ci donna son acceptation à une « reddition aux troupes interalliées anglo-franco-américaine[19] », escomptant envoyer, en

---

[14] Le major général Gleiniger était en fait sous la surveillance du KDS, plusieurs de ses propos critiques se rapportant aux " machinations du gouvernement national socialiste", au « [gouvernement] des bandits » et sa réaction au massacre d'Oradour sur Glane qu'il aurait qualifié de « crime de barbares », avaient été « portés à la connaissance de personnes non sûres » ce qui fit « que le général fut mis sous surveillance et cela s'accentua particulièrement dans les jours précédant l'évacuation de la ville ». Déclarations de Ernst Ludwig Michels, ancien sous-officier au VS 586, 23 août 1948, Archives de la famille Gleiniger.

[15] Georges Guingouin, *op. cit.*, p. 206.

[16] Le commandant Delestrée précise : « les témoins de cette entrevue peuvent dire combien nos paroles ébranlèrent notre auditoire composé de plusieurs officiers de l'Etat-Major du général [Gleiniger], *Note du commandant Delestrée…, op. cit.*. Jean d'Albis insiste lui sur le fait « que la ville était encerclée par 15000 hommes du maquis et qu'en cas de refus de négociation, le centre serait bombardé par l'aviation alliée… », Jean d'Albis, *op. cit.*.

[17] Voir sur tous ces points Georges Guingouin, *op. cit.* et le *Mémoire…* de Freund-Valade, *op. cit.*. La Milice était partie depuis le 16 août, les GMR passèrent à la résistance à partir du 19.

[18] La réponse donnée par le général Gleiniger était formulée en cinq points : 1) Le seul gouvernement légitime est celui de Vichy, 2) Les FFI sont des troupes irrégulières qui ont déchaîné la guerre civile, 3) Le général regretterait beaucoup si les troupes allemandes devaient être entraînées dans la guerre civile, etc…Cf. Georges Guingouin, *op. cit*., p. 207. L'attitude des troupes allemandes vis-à-vis de la Résistance était déterminée depuis le printemps par une série d'ordres et de directives qui criminalisait celle-ci et l'extrayait complètement du champ de l'ennemi militaire. Mais la garnison redoutait la Résistance victorieuse, plusieurs opérations contre les maquis avaient été conduites à partir du printemps et la population civile en avait particulièrement souffert ; enfin il y avait eu Oradour.

[19] Il s'agit de la formule même d'un texte de Georges Guingouin comprenant deux points : 1) Reddition de la garnison aux troupes alliées anglo-franco-américaines. La garnison allemande sera désarmée et internée dans un

guise de délégation alliée, le major G. M. Staunton et Charles E. Brown de l'US Army à la rencontre prévue le lendemain[20]. Jean d'Albis fit une dernière visite vers 18 H 30 à la « kommandantur », remis les nouvelles conditions de Georges Guingouin lesquelles furent acceptées ; un sauf conduit fut remis à Jean d'Albis assurant la sécurité des plénipotentiaires pour le 21 août.

C'est en effet e 21 août, à 16 heures, que se tint, rue Saint Lazare, chez Jean d'Albis, la réunion de négociation ; la délégation allemande était constituée du major Gleiniger, du lieutenant colonel von Lubich, du capitaine Stoll, la délégation « de la Résistance » comprenait le major Staunton, Charles Brown, le capitaine Guéry des FFI, le capitaine Viguier des FFC et la quartier-maître Bourg qui servait d'interprète[21]. « La négociation fut longue est difficile » dira plus tard Jean d'Albis, mais elle fut menée de main de maître. Les principaux éléments en ont été portés à la connaissance du public de même que les photographies des lieux de la discussion, aussi n'y reviendrons nous pas[22]. Jean d'Albis procéda avec une grande rigueur et selon les principes admis dans ce genre de pourparlers. Le formalisme de la négociation fit une forte impression sur les représentants allemands et en fin d'après midi des « Conditions de reddition des troupes allemandes à une commission interalliée » comprenant dix articles numérotés, étaient rédigées et devenaient un traité qui devait être signé au siège de l'état-major allemand à l'hôtel de la Paix, à 20 h 30.

L'affaire se termina dans des conditions étonnantes ; lorsque Jean d'Albis se présenta à l'état major allemand avec la délégation alliée, le capitaine Stoll[23] leur déclara que le capitaine Engelbrecht du bataillon de police allemande avait arrêté Gleiniger et que ses hommes avaient quitté la ville[24]. Le traité était donc,

---

camp où un quartier spécial sera réservé aux officiers. A titre symbolique, le général commandant les troupes ne sera pas désarmé. Les conditions matérielles de ces prisonniers de guerre seront celles réservées aux troupes alliées internées en Allemagne. 2) Le personnel sanitaire couvert par la Croix-Rouge ainsi que les blessés seront considérés comme prisonniers mais laissés le temps nécessaire dans les hôpitaux sous le contrôle du service de santé allié ». Cf. Georges Guingouin et Jean d'Albis, *op. cit.*.

[20] Le major Staunton – Philippe Liewer -- était dans le maquis Guingouin depuis le mois de juin 1944 ; il avait été parachuté avec Violette Szabo, Robert Maloubier dans la nuit du 6 au 7 juin. Voir P. Plas, Visages …op. cit. dans lequel on trouvera de nombreuses photos de celui qui avait été recruté par le colonel Buckmaster pour le SOE mais qui représentait en Haute-Vienne le Haut-Commandement des Forces alliées comme l'indiquerait la formule de haut de page des Conditions de reddition. Le capitaine Brown et son équipe Jedburgh Team Lee étaient arrivés dans la nuit du 9 au 10 août dans le secteur du Mont Gargan, cf. *P. Plas, ibid.*.

[21] Voir biographies et portraits in P. Plas, Visages…, *op. cit.*.

[22] L'ensemble du dossier, procès verbal de la discussion, conditions de redditions, échanges se trouvent reproduits dans Jean d'Albis et Georges Guingouin, *op. cit.*. Voir, pour les lieux et une belle photo de Jean d'Albis, Pascal Plas [sous la direction de] , *Visages de la Résistance, 1940-1944, Libération de Limoges*, Limoges, L. Souny, 2005, 249 p., pp. 199-200.

[23] Dans plusieurs ouvrages y compris dans celui de Georges Guingouin, *op. cit.*, il est fait mention d'un capitaine Noll, il s'agit de la même personne dont le patronyme a été déformé sur le procès-verbal des pourparlers du 21 août. Walter Stoll était officier d'artillerie ; il parlait français et était probablement l'homme le plus proche de Gleiniger. De fait la plaque commémorative de la reddition apposée à l'angle de la place Jourdan ne porte pas le nom exact de Stoll.

[24] Si l'on considère l'ensemble des forces allemandes à hauteur de 1500, c'est donc 1150 hommes qui prirent la route de Guéret par Saint-Léonard à partir de 17 heures ; cela signifie qu'une partie plus importante que prévu de la troupe n'était pas favorable à la reddition. On sait très peu de choses sur les modalités exactes du départ de ces hommes à l'exception du Rapport du conseiller d'administration militaire Hauschild rédigé à Potsdam en janvier 1945 ; un témoignage du chauffeur du commandant Delestrée rapporte la sortie de la ville -- ou tentative de

d'une certaine manière, caduc ; cependant, outre qu'il restait des Allemands dans la ville et que ceux-ci se rendaient effectivement permettant une entrée des résistants sans aucune effusion de sang, le traité gardait une certaine valeur et Staunton reçut la capitulation de ce qui restait de la garnison. La négociation avait, d'une certaine façon, joué pleinement son rôle, permettant aux plus résolus de quitter la ville et neutralisant ceux qui y restaient, soit 12 officiers et 329 hommes, 65 simples soldats allemands et 264 russes, qui se rendirent et furent acheminés au camp de Saint-Paul[25].

Jean d' Albis avait donc parfaitement rempli sa mission, l'art de la médiation qu'il avait déployé à cette occasion, le sang froid dont il avait fait preuve, furent autant de points qui concoururent au succès d'une opération qui n'allait pas, d'emblée, de soi, et qui permit, comme le souhaitait Georges Guingouin, un dénouement heureux.

Alors que se déroulait la prise de la ville sans combat, le même jour, en périphérie de Limoges, se tenait une réunion pour mettre en place les premiers pouvoirs locaux issus de la résistance, pouvoirs qui devaient assumer le fonctionnement régulier des affaires départementales courantes. Là, c'est un autre membre de la communauté protestante, le pasteur Chaudier, qui allait jouer un rôle essentiel.

2- Le pasteur Chaudier ou l'art des équilibres.

Dans la nuit du 21 août 1944, se réunirent à Bosmie-L'Aiguille, une dizaine de représentants des organismes, mouvements, syndicats et partis politiques engagés dans la Résistance sous la présidence de Robert Schmidt des MUR, lequel faisait aussi fonction de représentant du Délégué du GPRF pour la zone sud. Il s'agissait de mettre en place un CDL, Comité départemental de libération, organisme créé sur le modèle du CNR et devant représenter les principales composantes de la Résistance afin de gérer ce temps particulier qui irait de la Libération à la stabilisation des pouvoirs officiels.

Le Front national avait deux représentants, François Fontvieille-Alquier et Luc Estang, les MUR en avaient trois, Gaston Hillaire et Robert Texier en plus de Robert Schmidt, le PC en avait un, Fernand Bricout, les socialistes étaient représentés par Charles Bach et un agriculteur, Marcailloux, siégeait au titre du

---

sortie selon le capitaine Brown -- d'une colonne de « 150 à 200 hommes » tardivement, vers 20 heures, colonne qui tire sur tout ce qui bouge ainsi que sur les maisons, Compte-rendu du standardiste Fargeot, Archives privées Delestrée. Le général Gleiniger se suicida entre Limoges et Guéret selon Hauschild et surtout le témoignage d'un ancien sous-officier du VS de Limoges M. P. Kremer en mars 1977 qui revêt la forme d'une lettre et dont le texte intégral se trouve dans l'ouvrage de Roger Chastaing, *Des FTP limousins au combat*, Ed. La Veytizou, 1992.

[25] Jean d'Albis, *op. cit.*, Georges Guingouin parle de 12 officiers et 350 hommes, *op. cit.*, p. 209.

Mouvement Paysan. Ces équilibres subtils n'allaient pas sans poser problème et l'assemblée ne cessa de s'élargir par la suite afin d'en accentuer le caractère représentatif. Dés le lendemain, une seconde réunion se tint à Limoges prés de l'hôtel de ville en présence de Claude Bouchinet-Serreules, délégué du GPRF zone sud au cours de laquelle fut « rajouté » un représentant des agriculteurs et deux représentants des forces religieuses, l'abbé Remlinger pour les catholiques et le pasteur Chaudier pour les protestants[26]. Le premier ne put siéger faute d'avoir reçu l'autorisation de l'évêché, le pasteur Chaudier, lui, fut présent.

Mieux que personne il a donné un bon compte-rendu de la teneur des débats qui se tinrent au cours de cette seconde réunion ainsi que de l'ambiance dans laquelle ils se déroulaient[27]. Ces détails sont fondamentaux pour comprendre comment ce pasteur devint, à l'issue de la réunion, le président du CDL. L'enjeu en effet était de taille, il s'agissait de savoir qui occuperait la direction du nouvel organisme, les parties en présence se heurtant sur cette question : « accrochages assez véhéments entre le communiste et le socialiste, le premier proposant de choisir un des ses camarades de parti, très digne homme, résistant authentique aux traits marqués par les épreuves et la souffrance…réaction immédiate, vigoureuse et tranchante du socialiste qui souhaitait voir éviter une élection de caractère politique…surprise désagréable pour les autres participants qui considéraient comme peu engageant le ton de la discussion et d'assez mauvais augure quand au climat futur de nos délibérations ». Au final, le pasteur Chaudier fut le seul à tenir un langage de modération et de conciliation en appelant « à l'union pour une œuvre constructive » à « l'heure exaltante de la Libération » ; le PC, proposa alors une désignation immédiate à main levée et à l'unanimité … du pasteur comme président, ce qui fut fait.

Cette élection n'était pas sans ambiguïté, les motivations des uns et des autres étaient diverses. Le PC pensait alors contrôler facilement une structure dirigée par un homme d'église peu familier des arcanes politiques, les socialistes savouraient, dans l'élection de Chaudier, une sorte de défaite du PC et il est probable qu'ils n'avaient pas pris alors la mesure exacte de ce qu'étaient et ce que seraient les CDL -- Albert Chaudier rappelle qu'un représentant des MUR émit l'opinion selon laquelle les CDL « dureraient quinze jours à trois semaines tout au plus », Charles Bac lui-même le représentant socialiste semble avoir partagé cette opinion -- les autres présents firent confiance au pasteur.

Il est vrai qu'il n'était pas un inconnu pour les résistants. Aumônier du 12ème C.A. le 3 septembre 1939, il avait été fait prisonnier en juin 40. Dés sa libération, il opta pour la résistance sans adhésion à un mouvement ou à un

[26] Albert Chaudier était pasteur à Limoges depuis 1931 après avoir été pasteur à Meyruels en Lozère. Alors qu'il était au front au début de la guerre, il avait été remplacé quelques mois par le pasteur André Boegner, alors replié à Limoges. A son retour, après l'armistice, et pendant toute la durée de la guerre le pasteur avait organisé avec des paroissiens dévoués un centre de repas pour déshérités, plusieurs collectes pour différentes causes et il était Aumônier des XIème et XIIème Divisions militaires ce qui le conduisait à effectuer des visites régulières dans les camps d'internement dans lesquels se trouvaient des prisonniers protestants.

[27] Albert Chaudier , *op. cit.*.

groupe défini. Très rapidement son ministère qui était admirablement situé à l'issue d'une allée montante de plus de 80 mètres, bordée de chaque côté d'arbres et d'arbustes devint un lieu idéal pour des rencontres, des relais, des transmissions de renseignements ou de consignes, de rapides entretiens, enfin pour de véritables réunions une fois la nuit tombée[28]. Le pasteur joua aussi un rôle dans l'aide à la communauté juive et à la dissimulation des enfants juifs menacés[29]. Au lendemain du drame d'Oradour, il avait prononcé un sermon condamnant le massacre d'Oradour. De 1941 à 1944, il avait donc noué des contacts avec toutes les tendances de la résistance et plusieurs étaient devenus des liens d'amitiés.

Le PC avait pensé neutraliser la présidence du CDL en proposant un homme au fond indépendant, des partis politiques et des différents groupes de la résistance, les opposants aux communistes comptaient sur lui pour faire barrage au PC. C'était faire fi de la personnalité du pasteur ; quelles que soient les ambitions des uns et des autres, alors qu'il fut pendant les trois semaines les plus cruciales aux leviers de commande de tous les pouvoirs politiques, contrairement à ce que beaucoup escomptaient, il exerça les nouvelles fonctions qu'il avait acceptées avec un remarquable sens politique et sans jamais abdiquer une parcelle de volonté.

Afin de bien saisir les enjeux et de comprendre la position du pasteur et le rôle essentiel de déconflictualisateur qu'il joua alors et par la suite, fort de l'élan acquis, il importe de revenir sur les rapports de force qui s'étaient instaurés aux lendemain de la libération[30].

Le fait essentiel à la Libération était la prépondérance communiste en Haute-Vienne. Celle-ci était le fruit de quatre facteurs. En premier lieu, l'importance et le poids de la résistance communiste dans le département jouait alors à plein, Georges Guingouin chef des FFI, était au summum de sa popularité en raison de la précocité de sa résistance, de l'importance de son maquis, du fait qu'il avait libéré la ville sans effusion de sang. Le PC qui entretenait pourtant avec lui des rapports ambigus jouissait dans la foulée d'un prestige considérable. Il connaissait une augmentation considérable de ses effectifs, le nombre de ses adhérents était passé de 4200 (chiffre d'avant guerre) à plus de 12000, les structures partisanes s'étaient étoffées -- alors qu'il comptait seize sections

---

[28] Il existe de nombreuses mentions d'actions résistantes du pasteur Chaudier, un ensemble multiforme qui reste à reconstituer dans sa totalité tant en ce qui concerne son appartenance à la chaîne confessionnelle protestante des passages de la Ligne de démarcation qu'en ce qui se rapporte aux aides diverses. Son action semblait suffisamment importante pour que Jeanne Merle d'Aubigné, qu'il hébergea un temps, le désigne comme « le chef de la Résistance du secteur » dans une des contributions-témoignages qu'elle a fournies pour l'ouvrage *Les clandestins de dieu, C.I.M.A.D.E., 1939-1944,* Paris, Fayard, 1968, 221 p., pp. 61-100 ;

[29] Voir sur ce point P. Plas, M. C. Kiener, *Enfances juives, Limousin, Dordogne, Berry, Terres de refuges, 1939-1945,* Limoges, Lucien Souny, 2006, 590 p. et P. Plas, Simon Schwarzfuchs, *Mémoires du grand rabbin Deutsch, Limoges 1939-1945,* Limoges, Lucien Souny, 2007, 172 p..

[30] Voir pour une étude détaillée sur les pouvoirs à la Libération en Haute-Vienne, Pascal Plas, *Les pouvoirs locaux dans le département de la Haute-Vienne,* Paris, CNRS, 1994, 45 p. et Le cas du Limousin, in *Les pouvoirs en France à la Libération,* [sous la direction de P. Button-J.-M. Guillon], Paris, Belin, 1994, 590 p.

environ en 1937, on en dénombrait 40 en 1944, pratiquement une par canton, lesquelles regroupaient prés de 307 cellules -- aussi les réunions organisées sous son égide attiraient des foules considérables. En second lieu, le parti disposaient de relais et de moyens d'action importants ; il disposait d'un grand quotidien qui tirait à plus de 350 000 exemplaires, les militants jouaient souvent un rôle essentiel dans les syndicats mais aussi dans les associations, groupes et organisations diverses, Union des femmes françaises, Union des jeunes filles de France, Union des jeunesses républicaines de France, premiers embryons d'associations de résistance et de déportation. Par ailleurs, le PC était majoritaire au CDL non directement mais grâce à ses amis et alliés, il contrôlait la plupart des Comités locaux de libération constitués dans un premier temps dans les petites villes et les gros bourgs puis finalement dans l'ensemble des communes de la Haute-Vienne, comités qui étaient aiguillonnés par les Milices patriotiques qui lui étaient très liées, il était majoritaire au sein des FFI qui s'occupaient des affaires militaires et avaient une compétence particulière et incontournable dans le domaine des transports. Enfin c'est un membre du PC, Jean Chaintron, qui le 9 septembre 1944, avait été nommé préfet de la Haute-Vienne, un des deux seuls préfets communistes que le pouvoir central désigna à la Libération dans un geste habilement calculé de neutralisation. C'est un ouvrier haut viennois, l'électricien Marcel Paul, membre du Comité central du parti qui occupait le ministère de la production industrielle. Rien d'étonnant à ce que « beaucoup avaient l'impression que tout le monde était communiste » et en ait ressenti une certaine inquiétude même si l'on sait aujourd'hui que ce quasi monopole de positions n'était pas destiné à se traduire en une saisie du pouvoir.

En plus du PC, Albert Chaudier se heurtait à une autre puissance, celle de l'Etat, désireux de reconstituer en province un ordre républicain qui s'accommodait mal du pouvoir local d'un CDL ; le pouvoir central était représenté par le commissaire de la République Pierre Boursicot, socialiste et aussi par Jean Chaintron en tant que préfet.

Albert Chaudier put bénéficier de plusieurs éléments particuliers pour asseoir son assise, neutraliser ses adversaires et imposer un mode de gouvernance assez remarquable.

Il occupa d'abord une position à nulle autre pareille ; fruit du hasard, il exerça un quasi monopole du pouvoir dans les quelques semaines qui suivirent la libération de Limoges. On ne saurait trop insister sur ce point qui nous paraît capital pour bien comprendre les rapports de force : Albert Chaudier fut à la fois président du CDL du 22 août 1944 au 26 juin 1947 et préfet temporaire de la Haute-Vienne du 22 août 1944 au 9 septembre de la même année ceci au moment même où Pierre Boursicot, le nouveau commissaire de la République n'était lui-même qu'à demi installé.

Il profita en outre de la césure qui, au delà des apparences existait entre le PC et Georges Guingouin. On ne reviendra pas sur ce point, aujourd'hui bien connu,

sinon pour souligner le fait que Georges Guingouin et le pasteur s'estimaient, le pasteur lui était reconnaissant de « tenir ses troupes » et de veiller à ce qu'un certain ordre règne dans la ville. Leur collaboration, quoique non exempte de heurts, n'en fut pas moins, au fond, assez fructueuse. Georges Guingouin s'était profondément investi dans un certain nombre de questions en particulier celle du ravitaillement en liaison avec la commission du ravitaillement du CDL et cela facilitait grandement les choses.

Contrairement à ce qu'on aurait pu penser, il ne s'opposa pas frontalement à Jean Chaintron et les deux hommes qu'eut du opposer leur représentation de pouvoirs finirent par s'entendre et se lier d'une certaine amitiés au grand dam du commissaire de la république et de l'Etat. Jean Chaintron, tout nouveau lui aussi dans les fonctions qu'il exerçait, s'était rapproché de fait du pasteur. A sa demande, les deux hommes partageaient le même bureau, ils accueillaient ensemble les visiteurs, le pasteur assistait même aux conversations entre Jean Chaintron et ses camarades du parti communiste. Tous deux découvrirent ensemble les méandres de la préfecture et tous deux déploraient les pesanteurs de l'administration. Le 11 septembre 1944, le préfet était allé jusqu'à déclarer dans une brève allocution prononcée lors de sa présentation au CDL que « le préfet et le comité départemental [seraient préfets ensemble, [n'était-ce pas] les Comités qui [avaient] assuré la vie des localités et du département depuis la chute de Vichy ? ». Par la suite les liens entre les deux hommes se distendirent, il y eut, comme le dit le pasteur Chaudier, une « normalisation » qui se traduisit dans les faits par une séparation des bureaux et des compétences. Cependant, il en resta une amitié et, fait assez curieux, Jean Chaintron rechercha toujours chez Albert Chaudier un modérateur à ses propres ardeurs verbales en particulier dans ses discours radiodiffusés.

De fait, en raison de ses bonnes relations tant avec le préfet qu'avec les FFI, le pasteur se fit surtout un ennemi en la personne du commissaire régional de la République, Pierre Boursicot. Celui-ci était profondément agacé voire ulcéré par la suite, de voir la fonction de représentation du pouvoir central submergée par celle de représentant des pouvoirs locaux en l'occurrence le CDL. L'antagonisme Boursicot-Chaudier ne se comprend qu'à l'aune de ces représentations de pouvoir, le commissaire de la République formulant en permanence à Albert Chaudier des reproches à peine voilés quelquefois assortis de menaces. La situation se détendit un peu par la suite et les deux hommes déjeunaient régulièrement ensemble mais l'autorité incontestée qu'avait acquise le pasteur dans les premières semaines de la libération ainsi que ses compétences réelles de gestionnaire et de contacts firent que le commissaire de la République lui en voulu toujours un peu et considéra ses actes et ses prises de position avec une certaine méfiance.

Le pasteur était en effet extrêmement actif et, indépendamment des circonstances qui lui était favorables, se révélait comme un bon administrateur et

un homme juste en particulier dans ces temps troubles de l'épuration ou rien n'était facile. Albert Chaudier, bien installé, estimé, avait fait du CDL un véritable organe politique de gestion départementale dont les compétences et les pouvoirs excédaient d'ailleurs ce simple cadre. Lui-même, en tant que président, constituait un élément modérateur ce qui contribua à remettre dans leur juste perspective un certain nombre d'initiatives non désintéressées. On ne peut donner ici que quelques éléments de cette action éthique. Le pasteur, dans un souci réel des équilibres d'expression des différents courants politiques et résistants tenta d'instaurer une presse unique en créant Le Centre Libre, journal de l'union, comprenant en première page une « tribune libre » organisée selon un système de rotation propre à permettre une égalité de communication entre tous les protagonistes de l'heure. Le lundi était le jour des démocrates chrétiens, le mardi celui du Front national, le mercredi celui, des MUR, le jeudi, celui du PC, etc. Le tirage, d'abord important tomba rapidement et le quotidien finit par disparaître en raison de la reprise de presse des journaux partisans mais l'expérience avait marqué les esprits. Le pasteur fit tout pour réguler le mécanisme de l'épuration soit par l'intermédiaire de la commission d'épuration du CDL soit par des interventions personnelles lorsque l'injustice lui semblait par trop flagrante. Refusant les excès, les dénonciations, exaltant l'esprit de justice, le pasteur invitait à un examen scrupuleux des causes individuelles quel que soit le temps qu'il fallait y passer et à une analyse exacte des responsabilités de chacun pour ce qui était de l'épuration des corps constitués et des anciennes assemblées électives. Cette conscience dans la prise en considération de chaque cas a permis de désamorcer des affaires qui manquaient souvent d'impartialité et dont le caractère expéditif avait généré de nombreuses erreurs. Il examina lui-même tous les cas d'internement, veilla à la présence des avocats aux audiences, s'insurgea dans certains cas se rendant en personne au tribunal où il se mettait dans des colères indignées admonestant les magistrats qui en restaient stupéfaits. Enfin, par une série de petites mesures, en contradiction souvent avec les directives nationales, le pasteur Chaudier a évité un certain nombre de problèmes sociaux ; la puissante commission du ravitaillement du CDL s'oppose au gouvernement et au commissaire de la République sur le poids des rations de pain, qu'elle juge insuffisantes. Avant même la mise en place du Comité d'entraide sociale, en septembre 1945, le pasteur avait veillé avait veillé à mettre en ^place sa propre commission d'entraide sociale, laquelle joua un rôle de relais des demandes de la CGT en matière salariale ou d'allocations diverses.

Le pasteur, en tant qu'homme et en tant que politique était recherché pour ses avis lesquels n'étaient jamais négligés. L'aventure eut cependant une fin ; Adrien Tixier, ministre de l'Intérieur, socialiste, désirait ardemment se débarrasser des CDL et réintroduire toute la légalité républicaine en rétablissant les conseils généraux, véritables assemblées départementales issues du suffrage universel ce qui n'était pas le cas des CDL, et celui de la Haute-Vienne fut

considérablement réduit dans ses prérogatives à l'issue des premières cantonales de septembre 1945 et disparut officiellement en 1947. Ce temps fut difficile pour le pasteur qui, en plus de Pierre Boursicot, devait affronter directement le ministre alors même que celui-ci s'était installé avec quelques uns de ses collaborateur à la préfecture de Limoges à partir de laquelle il menait sa propre campagne électorale, ambitionnant de devenir non seulement conseiller général mais le premier président du conseil général de la Haute-Vienne d'après-guerre[31]. Adrien Tixier fut extrêmement dur avec le président d'une assemblée qu'il n'estimait pas et qu'il avait hâte de voir disparaître. Le pasteur connut là des heures difficiles et en acquis une certaine amertume, tant personnelle que de voir l'arrivée inéluctable de la fin d'un organisme qu'il avait dirigé de tout son cœur et qui avait, selon lui, contribué à la restauration des équilibres bien plus qu'on ne le disait et ce sans qu'on lui rende hommage. Est-ce en raison de cela qu'il ne rejoignit pas la SFIO lorsqu'il s'engagea dans l'arène politique ? Le pasteur n'exerçait plus son ministère depuis septembre 44 et il démissionna alors du corps pastoral[32]. Il adhéra au RPF, probablement avant tout parce qu'il s'agissait du seul parti qui ne se déclarait pas comme tel, ce qui correspondait bien à sa conception de la politique[33]. Mais c'est aussi probablement pour avoir goûté à la gestion politique et ce avec succès à la Libération et fort du capital de sympathies qu'il y avait acquis qu'il commença une autre « carrière » sous la IVème République[34].

Jean d'Albis et Albert Chaudier n'étaient pas les mêmes hommes. Le premier resta en dehors du jeu politique, le second descendit dans l'arène et s'y brûla les ailes. Mais tous deux furent liés par ce moment exceptionnel de la Libération et

---

[31] Adrien Tixier est resté pendant longtemps un oublié de l'Histoire jusqu'à ce que, récemment, un colloque lui soit consacré aux Archives nationales par l'Université Paris I [CNRS-Centre d'histoire sociale du XXème siècle] et l'Office universitaire de recherche socialiste. On se reportera à ma propre communication : P. Plas, *Reconstruire l'état de droit et restaurer l'autorité de l'Etat, le cas de la Haute-Vienne*, dans laquelle sont détaillés les rapports houleux d'Albert Chaudier et d'Adrien Tixier ainsi que la fin du CDL de la Haute-Vienne. Les actes sont actuellement sous presse aux Presses de la Sorbonne.

[32] Il fut d'abord remplacé par le pasteur Georges Forget, de Villefavard, puis par le pasteur en retraite Pierre Bosc qui avait été vice-président de l'Union général des Eglises réformées et, un temps, par le pasteur Pierre Umdenstock, fils du trésorier de l'Association cultuelle de Limoges.

[33] Cet argument est probablement le principal, voir, à titre de comparaison, un autre itinéraire singulier de la même génération ou presque et dans les mêmes lieux, celui de Gilbert Font, membre du CDL – grâce au pasteur Chaudier – et qui, comme lui, par indépendance d'esprit, fut un des fondateurs du RPF en Haute-Vienne. Un colloque lui a été consacré à Limoges le 13 décembre 2008 sous le titre Gilbert Font, un homme dans sa ville et dans son siècle ; voir dans cet ensemble, P. Plas, *Gilbert Font, la guerre et la Libération*, communication dans laquelle sont démontés les rapports entre les deux hommes et combien Gilbert Font est représentatifs de ces amis du pasteur « hors du champ politique » qui l'aidèrent si bien au CDL et lui restèrent fidèles longtemps. Actes à paraître aux Editions Souny.

[34] Carrière dans laquelle il ne trouva pas l'épanouissement escompté ; malgré sa bonne connaissance du terrain et sa popularité, Albert Chaudier ne réussit pas à implanter la nouvelle formation et, dans la foulée, à accéder à la députation. Il fut élu au conseil municipal de Limoges puis exerça cependant des fonctions nationales au sein du RPF, il fut un temps au secrétariat de De Gaulle, rue de Solférino, fut nommé membre du Conseil économique et social mais termina sa carrière comme documentaliste à l'Institut Charles de Gaulle.

bien entendu par leur appartenance à la communauté protestante. C'est sur la combinaison de ces deux facteurs qu'il est important de revenir.

Les diverses confessions depuis 1905, séparation des églises et de l'Etat, ne s'investissaient pas dans les institutions politiques or, à la Libération, on observe ici et là des engagements du type de celui d'Albert Chaudier et ils concernent souvent des représentants du protestantisme. Les Juifs, par des mouvements de résistance spécifiques ou par leur intégration aux structures existantes participent certes à la Libération mais ils sont peu nombreux à se retrouver dans la mise en place des pouvoirs nouveaux en raison du cauchemar qu'ils viennent de connaître et de la désorganisation structurelle qui les touche alors. Les membres de l'église catholique sont souvent trop ouvertement associés au gouvernement de Vichy pour disposer d'une influence réelle sur les instances provisoires de la transition et ce malgré quelques grandes figures de la résistance. Les protestants, à l'inverse détiennent « un magistère moral qui sort grandi de l'épreuve »[35]. Cependant il n'est pas de cas ou l'engagement de représentants des forces religieuses et de membres des communautés qui s'y rapportent fut aussi important de part et d'autre de la Libération qu'en Haute-Vienne. Pour ce seul fait, incontestablement, les deux figures de Jean d'Albis et d'Albert Chaudier méritaient d'être remises en perspective.

[35] Voir sur ce point l'excellente mise au point d'Etienne Fouilloux, Les forces religieuses, in *Les pouvoirs en France à la Libération, op. cit.*, pp. 116 et suiv.. L'auteur indique comme symbole « du renforcement de la situation morale du protestantisme dans la France de la Libération » le cas du pasteur Chaudier à Limoges.